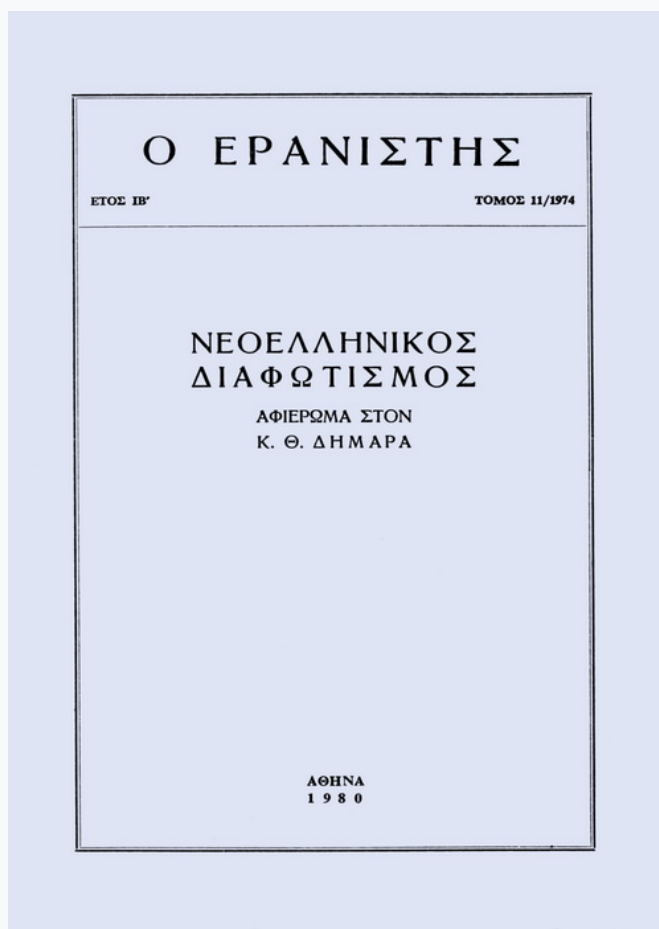


## The Gleaner

Vol 11 (1974)

Αφιέρωμα στον Κ. Θ. Δημαρά



### Strabon dans la vie et l'oeuvre de Coray

Raoul Baladié

doi: [10.12681/er.9411](https://doi.org/10.12681/er.9411)

Copyright © 2016, Raoul Baladié



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

#### To cite this article:

Baladié, R. (2016). Strabon dans la vie et l'oeuvre de Coray. *The Gleaner*, 11, 412–442. <https://doi.org/10.12681/er.9411>

## STRABON DANS LA VIE ET L' OEUVRE DE CORAY

L'Autobiographie<sup>1</sup> que Coray rédigea à un âge fort avancé nous permet d'imaginer aisément sa première rencontre avec Strabon: c'était au temps où, tout jeune encore, il découvrit la Géographie parmi les livres qui lui venaient de son grand-père. Avec le recul des années, sachant ce que sa réputation de philologue devait à cette oeuvre et à cet écrivain, il aurait pu être tenté de méditer sur le rôle respectif qu'avaient joué dans sa vie le libre-arbitre et le hasard. Sa réflexion se fût-elle engagée sur cette pente, il aurait été conduit à admettre sans difficulté, je crois, que si sa volonté avait été déterminante dans l'orientation qui avait fait de lui un philologue, elle n'avait guère eu de part dans les circonstances qui avaient, pour la postérité, lié son nom à celui de Strabon<sup>2</sup>.

Coray nous précise quel est l'exemplaire de cet auteur qui vint pour la première fois entre ses mains; il s'agissait de l'édition de la Géographie réalisée à Amsterdam en 1707, un beau livre in folio de 1430 pages distribuées en deux tomes dont nos bibliothèques sont fières de posséder encore quelque exemplaire. Les presses de Jean Wolters l'avaient orné d'un magnifique frontispice gravé où l'on voyait sur un globe tenu dans ses bras par le Temps ailé et armé de la faux, les trois continents, Afrique, Asie, Europe,

1. *Βίος Ἀδαμαντίου Κοραΐ*, Paris, 1833, autobiographie rééditée avec une préface de P. Laskaris pour le Centenaire de Coray, Paris 1933; nous la citons d'après la pagination de cette réédition. Coray l'avait datée du 23 décembre 1829.

2. Les recueils des lettres de Coray sont désignés, dans cet article, par les sigles suivants:

(A) = *Lettres inédites de Coray* à

*Ghardon de la Rochette (1790-1796)*, Paris, 1877.

(B) = *Syngrammatia*, édités par N. M. Damalas, Athènes, 1885, tomes II, III et IV.

Les *Prolégomènes* sont ceux qui se trouvent en tête de son édition de la *Géographie de Strabon*, t. 1, Paris, 1815 (tome 9 de la *Bibliothèque hellénique*).

que montrent du doigt trois petits personnages à la coiffure et au vêtement caractéristiques: un petit négriillon coiffé de plumes et torse nu, un petit Turc à babouches et à chapeau rond surmonté du croissant, un enfant habillé à l'occidentale avec une croix sur sa coiffure. Le Temps soulève un pan du voile qui, vers l'ouest, recouvre l'Amérique, en bas, sur la gauche, la Renommée au sein nu souffle dans son buccin tandis que Clio, à droite, écrit sous la dictée. Tout en bas enfin un petit personnage nu tient un médaillon où se trouve représenté, ainsi que nous l'apprend une légende, Isaac Casaubon.

De fait cette édition de Strabon se contentait de reproduire pour le texte et la traduction celle de Casaubon de 1620 en l'assortissant de notes empruntées à tous les savants qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, avaient travaillé sur cet auteur difficile: Cluvier, Holstein, Saumaise, S. Bochart, Is. Vossius, E. Spanheim, etc. Le texte de la Géographie y était suivi de son résumé, datant du IX<sup>e</sup> siècle, que nous connaissons, sous le nom de Chrestomathie, grâce à un manuscrit de Heidelberg. On avait reproduit également toutes les préfaces antérieures: celle de l'édition de Bâle (1549), celle de Xylander (1571), celles de Casaubon (1587 et 1620). C'était en quelque sorte une somme de toute l'érudition accumulée pendant deux siècles qui était mise à la disposition du lecteur.

Coray fait remarquer combien étaient rares, à Smyrne, à cette époque, les belles éditions de ce genre. Il avait fallu, dit-il, un grand hasard pour qu'elle y parvint. Nous le croyons sans peine, encore qu'on puisse difficilement mettre sur le compte du hasard la curiosité intellectuelle et les sentiments patriotiques qui avaient poussé son grand-père à se la procurer. Celui-ci commerçait avec les Hollandais et il avait fait venir ou rapporté d'Amsterdam, à diverses reprises, les livres grecs qui s'imprimaient là-bas et qui l'intéressaient. Le grand-père était mort en 1747 avant la naissance de son petit-fils; suivant ses dispositions testamentaires, les aptitudes intellectuelles de l'enfant, très tôt manifestées, le désignaient, parmi ses autres parents, pour recueillir cette part de son héritage qu'il jugeait la plus précieuse: ses livres; personne d'autre ne les disputa au jeune Adamantios. L'édition de Strabon figure donc dans la bibliothèque de Coray, dès son premier éveil à la vie intellectuelle.

Quels qu'aient été sa précocité et son sérieux, gageons que la beauté du livre et son illustration l'intéressèrent d'abord plus que le texte. Celui-ci semble cependant l'avoir assez tôt intrigué. Il se rappelait à la fin de sa vie que c'était le désir de traduire les longues notes latines de Casaubon qui l'avait poussé à apprendre le latin. Il avait donc essayé de lire le grec et de le comprendre, il s'était heurté à de grandes difficultés et avait espéré les surmonter en s'aidant des notes latines qui accompagnaient son édition. Nous ne savons pas s'il y parvint ou même s'il soutint son effort. Il y a bien des façons de lire un livre; on peut croire le posséder alors qu'on a à peine effleuré son sens; l'âge rend plus exigeant. Nous ignorons si Coray, dès cette phase de sa vie, procéda à une lecture approfondie et systématique de l'œuvre de Strabon, mais le souvenir qu'il avait gardé du livre hérité de son grand-père prouve assez que cet ouvrage avait marqué pour quelque raison sa vie intellectuelle à ses débuts et sa sensibilité profonde.

Les travaux philologiques de l'adulte furent-ils donc l'aboutissement naturel et spontané des curiosités de l'adolescent? On sait que les choses se sont passées ainsi pour Casaubon, qui nous fait connaître, dans sa préface de 1587, qu'il n'a jamais cessé de s'intéresser de lui-même (sponte) à Strabon depuis sa jeunesse (ex ephēbis). Pour Coray il en fut tout autrement.

Rien n'indique en effet que par la suite ce dernier ait eu un penchant quelconque pour Strabon. Son activité philologique semble au contraire pendant fort longtemps s'être développée, sinon dans l'ignorance de cet auteur, du moins dans l'indifférence à son égard. Et voici que brusquement, à partir de 1801-1802, la Géographie va prendre, dans la vie de Coray, et pour près de vingt ans, une des premières places. C'est en effet en 1801 que, par ordre du gouvernement, se constitue, avec sa participation, une équipe pour l'édition d'une traduction de l'œuvre de Strabon en français. Dès lors, et jusqu'à sa réalisation complète en 1819, cette entreprise va peser d'un poids très lourd sur notre philologue, qui dut lui consacrer, presque malgré lui, une bonne part de son activité scientifique. Comment s'est produit cet engagement? et tout d'abord comment s'explique l'intervention des pouvoirs publics dans une affaire apparemment si étrangère à la grande politique?

En fait la décision fut prise en très haut lieu. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un article de la «Biographie Universelle» de Michaud daté de 1826: "La proposition de publier une traduction française de Strabon, ayant été faite au gouvernement par quelques gens de lettres, l'Institut, consulté sur cet objet, en fit confier l'exécution à des hommes plus savants que ceux qui en avaient donné l'idée". L'auteur de cet article, qui n'est autre que le géographe Malte-Brun, n'avait pas besoin apparemment d'être plus explicite pour être compris de ses contemporains; on devait savoir, dans les milieux intellectuels de la capitale, quels "gens de lettres" avaient eu l'idée de ce projet; Malte-Brun se contente donc de les désigner à l'aide d'une expression enveloppée et, ce qui était assez dans ses habitudes, désobligeante — si désobligeante que l'article a été sur ce point corrigé dans la deuxième édition parue une trentaine d'années plus tard. Une enquête un peu poussée permettrait sans doute d'identifier ces personnes si l'on avait quelque intérêt à cela.

L'histoire de l'Institut, qui, pour ces années-là, ne donne pas un compte-rendu précis de chacune de ses séances, ne nous permet pas de savoir comment furent désignés ceux de ses membres qui furent chargés de conduire l'entreprise à bonne fin. Mais il est notoire que Bonaparte, alors premier consul, s'y intéressa personnellement et engagea les crédits nécessaires, chargeant son ministre de l'Intérieur, qui était alors en même temps directeur général de l'Instruction publique, d'en suivre l'exécution<sup>3</sup>. C'est à la fin de 1801, ou au début de 1802, comme on peut le déduire d'une lettre de Coray (5 août 1802), que l'équipe fut constituée; elle comprenait, outre Coray, Laporte du Theil et Gosselin.

On peut se demander ce qui séduisit Bonaparte dans ce projet. Chaptal, qui, ayant été son ministre, le connaissait bien, a écrit sur lui qu'"il encourageait les arts par politique ou par ostentation, jamais par ce sentiment qui nous fait juger une nation et son état de civilisation par les monuments et les productions

3. Chaptal fut directeur général de l'Instruction publique du 24 décembre 1799 (3 nivôse an VIII) au 11 mars 1802 (20 ventôse an X); depuis le 6 novembre 1800, il suppléait

Lucien Bonaparte comme ministre de l'Intérieur, mais n'en eut le titre, et pour peu de temps, qu'à partir du 21 janvier 1804.

du génie"<sup>4</sup>. Ce jugement paraît répondre assez bien à ce qui s'est passé pour le Strabon. La décision de le traduire et de l'éditer luxueusement s'inscrit de toute évidence dans une politique, et une politique de prestige<sup>4bis</sup>.

Un Strabon était en cours de publication à Leipzig. Le tome I (livres I à III) avait paru en 1796, l'année même de la mort de Siebenkees, son auteur. Continué par Tzschucke, cette édition en était alors au tome III (livres IV à VII parus en 1798, VIII et IX en 1801). Elle marquait un progrès sensible du texte. Siebenkees, qui avait séjourné 6 ans à Venise et 15 mois à Rome, avait pu collationner les importants manuscrits de Strabon qui se trouvent à la Marcienne et à la Vaticane. On ne pouvait ignorer qu'une autre édition, celle de Falconer, qui devait voir le jour en 1807, était en cours de préparation à Londres.

En France, quelques décennies auparavant, une édition avait été commencée, à l'initiative de Mr de Malesherbes, par F. Oudart de Bréquigny, qui avait notamment utilisé pour la première fois le manuscrit de Paris gr. 1393, rapporté d'Orient en 1732 par la mission de l'abbé Sevin. L'auteur avait été détourné bientôt de cette tâche par d'autres travaux d'érudition<sup>5</sup>, il s'était contenté de faire imprimer, en 1763, un seul tome qui contenait les 3 premiers livres de la Géographie accompagnés de notes grammaticales et de la traduction latine de Xylander amendée. Ainsi

4. Chaptal (Jean, Antoine, Claude), Comte de Chanteloup, *Mes souvenirs*, publiés par son arrière-petit-fils, Paris, 1893, p. 270.

4 bis. C'est ce que prouve clairement en particulier la distribution gratuite aux gouvernements des Etats satellites d'une partie des exemplaires à laquelle procédait l'Empereur pour chaque tome sorti des presses. Voir plus bas les lettres de Coray citées en référence à la note 44.

5. Coray attribue cette défection à la lassitude qu'inspirait à Bréquigny le travail sur Strabon (*Prolegomènes*, p. 05'); en réalité, Bré-

quigny avait été chargé de l'édition du *Recueil des Ordonnances des rois de France*, dont il publia les tomes X à XIV. Dans le cadre de ces travaux, il fut, en 1764, chargé d'une mission en Angleterre; elle avait pour objet de recueillir dans les diverses archives de ce pays, en particulier à la Tour de Londres, les documents concernant l'histoire de France. Il y passa 2 ans et demi et en rapporta les copies de plusieurs milliers de pièces qui forment aujourd'hui les volumes 623 à 733 de la collection Moreau. Sur sa traduction de Strabon restée manuscrite voir le présent article *in fine*.

l'érudition française, avec cette édition avortée, restait à la traîne, alors que la Bibliothèque Nationale contenait plusieurs manuscrits importants de Strabon.

Pourtant la curiosité de l'époque ne se détournait pas de cet auteur, comme le montre un des quatre sujets mis au concours, au printemps de 1789, par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres pour ses prix annuels: ce sujet proposait de "comparer ensemble Strabon et Ptolémée, de faire connaître la marche de ces deux géographes, de déterminer l'état où ils ont trouvé les connaissances géographiques et le point où ils les ont portées". Ce fut Gosselin qui remporta le prix, celui-là même que nous retrouvons une dizaine d'années plus tard dans l'équipe du Strabon français, Gosselin qui avait pris la suite des recherches de D'Anville sur la géographie ancienne; il venait d'entrer à l'Académie comme membre associé en remplacement de D'Ansse de Villoison, reçu pensionnaire.

Dans toute cette fin du siècle la géographie ancienne et moderne fut, en France, à l'ordre du jour avec l'éveil des esprits, le développement des voyages, l'ouverture au monde extérieur qui caractérise le Siècle des Lumières, et qui trouve un nouveau stimulant dans l'émigration, les campagnes militaires en Europe, les projets de Bonaparte en Orient. La faveur que rencontre cette branche de l'humanisme, moins étrangère aux scientifiques que l'esprit littéraire traditionnel, va de pair avec l'intérêt nouveau que suscite l'antiquité étudiée non plus seulement dans les textes mais, depuis les premières fouilles, dans les vestiges matériels qu'elle a laissés.

Dès lors on comprend sans peine que des gens de lettres qui avaient l'oreille du premier consul aient pu l'intéresser à Strabon. On comprend également que l'homme d'Etat, le fondateur d'un régime qui se parait de quelques oripeaux révolutionnaires, ait écarté une édition de texte à l'usage des érudits et, reprenant sans le dire le projet de Malesherbes, préféré une traduction en langue vulgaire. La langue utilisée pour traduire le grec avait été longtemps le latin, langue noble, apanage des savants ou du moins des honnêtes gens passés par le collège. Les traductions en langues vulgaires commençaient à se répandre, mais la Géographie de Strabon en sa totalité, n'avait fait encore l'objet que d'une

traduction en allemand, en 1775-1777, et tout récemment en italien (1792). C'était, chez nous, se montrer moderne, pour ne pas dire révolutionnaire, que de recourir au français pour faire connaître Strabon d'un public plus large. L'ambition avouée par le rédacteur de l'Avertissement qui figure en tête du premier volume est bien celle-là: "Un gouvernement éclairé, jaloux de faciliter tous les moyens d'instruction, a voulu que cette source de connaissances utiles ne fût pas réservée aux seuls hellénistes, ou au petit nombre de personnes qui possèdent assez la langue grecque pour lire l'ouvrage de Strabon dans son texte original".

Une fois l'objectif fixé par le chef de l'Etat, il fallut constituer l'équipe chargée de le réaliser. Le même Avertissement nous apprend que les collaborateurs ont été nommés par le Ministre de l'Intérieur; suivant quelle procédure, il est facile de l'imaginer. Puisque l'Institut avait été consulté, on dut, par priorité, faire appel aux savants qui, se trouvant dans ses rangs, avaient la compétence requise pour ce genre de travail. Or Strabon est un auteur difficile, à la fois parce que la matière qu'il traite est, en général, ardue et parce que l'établissement du texte présente de grandes difficultés, en particulier pour certains livres dont les manuscrits sont en très mauvais état. Comme il était exclu de pouvoir trouver en France un savant cumulant toutes les compétences requises et capable de faire face, dans tous les domaines, à ce travail considérable, il parut opportun de répartir la tâche entre un helléniste bon philologue et un autre compétent dans les aspects proprement géographiques de l'œuvre de Strabon. L'Institut avait l'un et l'autre dans ses rangs en la personne de Laporte du Theil et de Gosselin. Le premier, qui approchait de la soixantaine, jouissait d'une solide réputation d'helléniste qui lui avait valu d'entrer à l'Académie des Inscriptions dès 1770; nommé membre de l'Institut à sa fondation en 1795, il devenait bientôt après conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Nationale. Le second, que nous avons déjà rencontré, était un spécialiste confirmé des aspects mathématiques de la Géographie. A cette première équipe il parut bon d'adjoindre Coray. Le choix de ce savant est tout à fait révélateur de la place qu'il occupait alors dans notre pays et de la réputation dont il jouissait<sup>6</sup>.

6. Sur la réputation de Coray, nous donnerons le témoignage sui-



Rappelons brièvement à quel moment de sa vie et de sa carrière il se trouvait alors. Il ne semble pas que sa vocation d'intellectuel et de philologue ait pris une forme précise<sup>7</sup> avant sa trentième année lorsqu'il rentrait momentanément à Smyrne, sa patrie, après un séjour de 6 années à Amsterdam, où il avait été le correspondant commercial de la maison familiale. Au cours de ce voyage, il passa, nous dit-il, presque tout un hiver, celui de 1778 à Venise<sup>8</sup>. On aimerait être mieux renseigné sur l'emploi qu'il fit de son temps dans cette ville. Mais c'est alors, à l'en croire, qu'il prit une décision capitale pour son avenir, celle d'aller en France pour y faire ses études de médecine. N'a-t-il pas profité de ce long séjour à Venise pour fréquenter la bibliothèque de Saint-Marc, riche de toute la collection de manuscrits que Bessarion lui avait légués? Nous concevons difficilement qu'il ait pu en être autrement; pourtant il n'en est nullement question dans les lettres de Coray de cette époque — à vrai dire très rares, sinon

vant de Boissonade, qui est d'autant plus significatif qu'on peut le lire dans une lettre confidentielle, restée manuscrite (B.N., Paris, fonds français, nouvelles acquisitions, n° 5968, f° 56): "Je m'empresse, monsieur, de vous envoyer les notes que vous m'avez demandées hier sur les ouvrages de philologie faits depuis 1789, en France et en pays étranger. A la tête des philologues de notre pays, il faut, je crois, placer le Dr Coray qui, quoique né en Asie, est devenu français par ses sentiments et son long séjour en France. Ses traductions de Théophraste et d'Hippocrate, ses éditions d'Héliodore, d'Elie, ses nombreuses remarques sur Xénocrate et sur Athénée lui ont fait en Europe une réputation aussi grande que méritée" (lettre adressée à Visconti, à la date du 11 septembre 1807).

7. Je veux dire que Coray n'a pu, dès cette époque, concevoir son avenir comme il se réalisa effective-

ment par la suite, c'est-à-dire entièrement consacré à une vie intellectuelle coupée de toute autre activité et vouée totalement à la philologie. Mais il est vrai que sa curiosité à l'égard des textes anciens et sa propension dans ce sens est attestée dès sa jeunesse par le souvenir, que nous rappelons au début de cet article, du Strabon de Smyrne, et, dès l'époque d'Amsterdam, par les citations d'Aristophane, Euripide et Ménandre que l'on trouve dans une lettre de 1774 (cf. K. Amantos, *Ἀδαμάντιος Κοραΐς*, «*Ἑλληνικά*», 6, 1933, 10), enfin par un cahier, daté du 27 janvier 1774, Amsterdam, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Coray de Chios, qui contient une liste de mots latins et grecs tirés des écrivains de l'antiquité (cf. Philippos Iliou, *Σταμάτης Πέτρος, Γράμματα ἀπὸ τὸ Ἄμστερνταμ*, Athènes, *Νέα Ἑλληνική Βιβλιοθήκη*, 1976).

8. *Autobiographie*, p. 23.

inexistantes — ou postérieures. Il est probable que s'il a vu alors ces collections, ce fut sans but précis et sans procéder à des collations. Rien n'indique en particulier que son attention ait été de quelque façon attirée sur les importants manuscrits de Strabon qui se trouvent dans ce fonds et qu'il en ait gardé un souvenir. S'il les utilise par la suite, en particulier les excerpta de Gémiste Pléthon, c'est uniquement d'après les collations de Siebenkees.

Mais voici qui est peut-être encore plus significatif: il a ignoré que D'Ansse de Villoison se trouvait en même temps que lui à Venise; il ne l'y a pas connu. Eloigné de lui par la nationalité et la notoriété, mais non par l'âge<sup>9</sup>, peut-on penser que, fréquentant la même bibliothèque, il n'aurait pas cherché à l'approcher, s'il avait eu dès lors des ambitions philologiques précises? lui qui devait ensuite chercher à se faire bienvenir et apprécier de celui qui était alors considéré comme le prince des hellénistes de son temps.

Peut-être, il est vrai, les circonstances ne furent pas favorables à ce rapprochement dans l'interrègne entre deux bibliothécaires: Zanetti, mort le 3 novembre 1778, et Morelli, qui lui succède seulement l'année suivante, tous deux si importants pour les rapports personnels entre philologues dans cette période<sup>10</sup>. Je croirais plus volontiers que la décision de venir en France, que prit dès lors Coray, ne mûrit que par la suite. Il lui faudra de toutes façons 4 ans pour la réaliser: de retour à Smyrne en 1779, il en repart définitivement à la fin de l'été 1782, en même temps que naît ou prend forme sa vocation philologique. Il est remarquable que Coray ait écrit, en 1782, à Villoison, de Smyrne où il était encore, une lettre dont nous ne connaissons pas l'objet, mais à laquelle son correspondant fait allusion dans une lettre à Wytttenbach<sup>11</sup>.

En vérité on hésite à parler, dès ce moment, de vocation

9. Villoison était né le 5 mars 1750; sur sa présence à Venise dans l'hiver 1778, voir Ch. Joret, *D'Ansse de Villoison*, Paris, 1910, p. 166-167. De façon générale sur les rapports de Coray et de Villoison, voir Emm. N. Phrankiskos, *Ἡ Φιλία Κοραΐ-Βιλλοΐσον, καὶ τὰ προβλήματα τῆς*, «Ὁ Ἑρηνιστής», t. I, 1963, p. 65-85 et

191-210.

10. On procéda alors à un inventaire des livres de Saint-Marc. Ce n'est que par faveur tout à fait exceptionnelle que D'Ansse de Villoison obtint l'autorisation de continuer à y travailler; voir Ch. Joret, *op. cit.*, p. 167.

11. *Ibid.*, p. 345.

philologique. Coray n'avait-il pas simplement compris que la connaissance du grec en Occident était chose rare et pouvait lui procurer des moyens d'existence pour les études médicales qu'il projetait? Ce qui est certain, c'est que Coray renouvela sa démarche auprès de Villoison peu de temps après son arrivée à Montpellier et nous sommes assurés qu'il reçut alors une réponse. Des relations étroites s'en suivirent qui durèrent de longues années. Elles jouèrent un rôle important, sinon décisif, dans le choix que Coray fit de son avenir; elles l'encouragèrent à persister dans une orientation qui répondait sans doute à sa vocation la plus profonde, mais qui devait lui paraître pleine de risques. En 1788, lorsqu'il eut terminé ses études médicales à Montpellier, l'insistance de Villoison paraît avoir été déterminante pour convaincre Coray de venir s'installer à Paris au lieu de repartir pour Smyrne. A son arrivée dans la capitale il trouva les milieux intellectuels parisiens prévenus en sa faveur par l'amitié du grand helléniste. Pour la carrière qu'il entreprenait, c'était une introduction plus précieuse encore que les lettres de recommandation dont l'avaient munis ses maîtres de la faculté de médecine, notamment Chaptal qui lui avait appris la chimie. Pourtant lorsque, dans son *Autobiographie*, il exprime sa gratitude à l'égard de ceux qui l'ont aidé dans cette circonstance, le nom de Villoison ne paraît pas sous sa plume<sup>12</sup>. Celui-ci, bien avant 1805, date de sa mort, lui était devenu tout à fait odieux. En revanche Coray n'avait pu oublier Chaptal, ayant eu de nouveau affaire à lui, par le plus grand des hasards, lorsque celui-ci, une douzaine d'années plus tard, devenu ministre de l'Intérieur, fut chargé de faire exécuter la traduction de Strabon.

Quand nous retrouvons Coray en 1801, les années qui se sont écoulées depuis le départ de Montpellier n'ont fait que confirmer la réputation d'excellent helléniste qui l'avait précédé à Paris. Il a traversé la tourmente révolutionnaire en vivant comme il a pu de travaux d'édition et de la collation des manuscrits. Comme il use pour cela des ressources de la Bibliothèque Nationale, il a fait tout naturellement la connaissance de Laporte du Theil quand celui-ci est devenu conservateur du département des manuscrits grecs.

12. *Autobiographie*, p. 25.

Les lettres conservées de Coray nous permettent de voir comment se sont nouées et développées leurs relations. Le 24 février 1797, Coray écrit au nouveau conservateur pour lui demander une faveur, faveur dont il bénéficiait avec les conservateurs précédents, celle d'emprunter des manuscrits des Septante dont il effectue à ce moment-là la collation. Manifestement Coray ne peut penser être connu de son correspondant, il se recommande des noms de Larcher et Chardon de La Rochette<sup>13</sup>. Cette démarche fut apparemment bien accueillie puisqu'en janvier 1798 Coray écrit pour renvoyer 4 manuscrits et en demander d'autres ainsi que des précisions sur des manuscrits d'autres auteurs que possède la Bibliothèque Nationale. Les rapports sans être très intimes sont devenus déjà moins impersonnels: Coray s'informe d'une indisposition dont Laporte du Theil a souffert, et, à titre de médecin, se permet de lui donner quelques conseils pour sa santé, mais surtout, connaissant les travaux de son correspondant sur Eschyle, il propose de lui communiquer des corrections au texte de cet auteur qu'il a "hasardées" naguère avant que le "bel Eschyle" de Laporte du Theil ait paru<sup>14</sup>. Une dizaine de jours plus tard, une partie de ces notes sont expédiées, et les lettres entre les deux hommes vont désormais s'échanger à un rythme rapide, Laporte du Theil ayant offert dès le début mars de faire imprimer les notes de Coray sur Eschyle après les siennes propres, proposition que Coray trouve très flatteuse<sup>15</sup>. Leurs relations prennent bientôt une tournure confiante et presque familière, Coray allant jusqu'à offrir à son ami des raisins secs qu'il a reçus de son pays<sup>16</sup>. En septembre de la même année, il le mettait au courant de ses travaux sur Théophraste qu'il ne tarderait pas à livrer à l'impression<sup>17</sup>. Ainsi s'étaient nouées rapidement entre les deux hommes des relations confiantes, fondées sur une estime réciproque. Laporte du Theil avait été à même d'apprécier la compétence de Coray en grec et le sérieux de ses travaux, il avait pu connaître aussi sa situation matérielle exacte et mesurer tout le parti qu'on pouvait tirer d'une collaboration avec lui.

Il est donc tout à fait probable qu'il fut le premier à mettre

13. (A), p. 314.

14. *Ibid.*, p. 314-315.

15. *Ibid.*, p. 318.

16. *Ibid.*, p. 321.

17. *Ibid.*, p. 324.

son nom en avant quand il fut question de réunir une équipe pour traduire Strabon. Or il se trouvait, comme nous l'avons déjà dit, que le ministre de l'Intérieur chargé de régler cette affaire était Chaptal, dont la bienveillance était toute acquise à Coray depuis que celui-ci avait été son étudiant à Montpellier. Laporte du Theil n'eut sans doute aucune peine à convaincre son interlocuteur de choisir Coray, et Chaptal ne put douter qu'il rendait service à son protégé en même temps qu'il agissait au mieux des des intérêts de son pays.

Le plus opposé à cette désignation fut certainement le bénéficiaire. Pour aussi flatteuse qu'elle fût, il est certain que Coray l'accueillit non seulement sans joie, mais comme une catastrophe personnelle. Il n'avait jamais choisi de travailler sur Strabon. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'avait pas pratiqué après le premier contact qu'il avait eu avec la Géographie dans sa jeunesse. Ses lettres nous apprennent qu'il l'avait relue dans les années 1792-1793, au cours de cette période de fièvre intellectuelle — comparable à celle qu'ont connue les humanistes de la Renaissance — où Coray dévore tous les auteurs anciens, grecs et aussi latins, en notant les passages qui sont mal interprétés ou mal établis et en proposant sa propre interprétation et ses corrections. Dans sa pensée, l'aboutissement de ces lectures devait être un recueil de remarques critiques destiné à l'imposer à l'attention des sava-nts comme un des premiers philologues de son temps.

«Mon projet a depuis longtemps été de parcourir tous les auteurs classiques grecs et latins, et de donner les observations que j'y aurai faites sous le titre de *Miscellanea critica*» (lettre du 24 octobre 1793 à Chardon de la Rochette)<sup>18</sup>. C'est dans la même lettre qu'il mentionne Strabon: «Je suis à la veille de finir Strabon, après lequel je voudrais parcourir tous les ouvrages de Plutarque la plume à la main». Le 12 novembre, c'était chose faite<sup>19</sup>: «J'ai fini mes remarques sur Strabon; j'ai commencé Plutarque».

Si nous savons quand il a terminé sa lecture, il est difficile de préciser à quelle date il l'a entreprise, et par conséquent combien de temps il y a passé. Dans cette période il travaillait surtout à son Hippocrate et à la traduction d'un livre de médecine alle-

18. *Ibid.*, p. 135.

19. *Ibid.*, p. 147.

mand. Ses lectures n'occupaient que ses moments de loisir. C'est sans doute en prévision de l'effort qu'il se disposait à faire sur Strabon que l'année précédente il cherchait à se procurer des ouvrages récemment parus qui le concernaient. On lit dans un billet à Chardon de la Rochette de l'année 1792 (impossible à dater plus précisément)<sup>20</sup>: «Il y a plus de deux mois que j'attends la traduction allemande de Strabon ainsi que la traduction espagnole du même auteur. Leur retard est du nombre d'une demi-douzaine de chagrins qui me tourmentent.»

Ces livres lui sont certainement parvenus puisqu'il les utilise plus tard dans les notes de la traduction française. La curiosité qu'il en avait dès ce moment-là prouve combien il était soucieux d'appuyer son étude du texte sur une documentation tout à fait à jour.

Une décennie, ou presque, plus tard, ne l'ayant guère, semblait-il, pratiqué entre temps, il le connaissait à coup sûr comme un auteur difficile, encore plein d'épines pour les philologues qui auraient à s'en occuper de plus près. Il ne doutait pas d'avoir à consacrer à cette tâche beaucoup de temps, un temps qu'il faudrait soustraire à des travaux plus agréables ou plus importants, sinon plus essentiels dans la mesure où ils lui assuraient des moyens d'existence. En leur soumettant le projet du gouvernement, le ministre n'avait pas parlé de rétribution et nul parmi les savants pressentis n'avait osé soulever ce point.

La personnalité de Coray qui se dégage de sa correspondance, de ses prises de position ou de ses actes publics est celle d'un intellectuel passionné aussi bien d'indépendance pour lui-même<sup>21</sup>

20. *Ibid.*, p. 47.

21. Il serait facile de multiplier les citations significatives empruntées à sa correspondance: "J'ai embrassé l'état d'homme de lettres comme le seul dans lequel je pusse conserver mon indépendance" (lettre à Chardon de la Rochette, 1791, (A), p. 32); "Les véritables intérêts d'un homme qui sait s'estimer sont de tâcher de se soustraire à toute espèce de joug" (au même, 1793, (A), p. 113); "Ma passion pour l'in-

dépendance, passion qui, par les sacrifices mêmes que je lui ai faits, se change quelquefois en fureur" (au même, 1793; (A), p. 83); "Je suis pauvre, et je n'en suis point fâché: la seule chose qui me tourmente et qui me tue, c'est la crainte que cette pauvreté ne me ravisse ma liberté" (au même, 17 novembre 1793; (A), p. 148). Vingt ans plus tard, il affirmait les mêmes principes avec non moins de force: "J'ai abandonné, pauvre malheu-

que de liberté pour les autres. Cette indépendance et cette liberté étaient, à ses yeux, pour les individus et pour les peuples, la condition même de la dignité, dignité que, toute sa vie — et c'est là sa grandeur —, il a travaillé à maintenir pour lui-même, après l'avoir très consciemment recherchée et conquise, et qu'il n'a cessé de revendiquer pour les autres, pour ses compatriotes surtout qui subissaient le joug des Turcs.

Dans sa vie personnelle, il a tout fait pour vivre comme il l'entendait, se consacrer aux travaux qui lui plaisaient, et auxquels il ne ménageait alors ni son temps, ni sa peine. Il s'est gardé avec une extrême vigilance de tout ce qui, même dans la vie qu'un intellectuel menait alors à Paris, était une menace pour sa liberté, les relations sociales qui n'étaient que flatteuses, les places enviables qui vous enchaînent à ceux qui vous les ont fait obtenir, les honneurs et l'argent. Il reste qu'il n'avait guère pour vivre que ses travaux philologiques dans un pays où il ne pouvait, ni ne voulait exercer la médecine, seul métier auquel il s'était préparé. De ces travaux il faisait donc deux parts, celle de la nécessité et celle du plaisir, distinguant entre ceux qui étaient destinées à lui assurer un minimum de ressources<sup>22</sup> et ceux auxquels il était heureux de se livrer. Une tâche comme celle qu'on lui proposait, du moins si on voulait la réaliser dans des délais raisonnables, risquait d'accaparer tout son temps; non seulement il cesserait de s'appartenir, mais tout en se trouvant condamné en quelque sorte à des travaux forcés, il n'aurait plus de quoi vivre. Cette crainte transparaît dans ses lettres. Mais comment refuser, quand on vit à l'étranger, et que l'invitation, inspirée par les meilleures inten-

reux, le divin climat de ma patrie et je vis tremblant (car j'économise même le feu) dans l'atmosphère glacée de Paris, pourquoi? pour n'avoir pas de maître» (lettre à Alexandros Vasileiou du 30 juillet 1814; (B), III, p. 434).

22. Longtemps il a gagné sa vie avec des collations de manuscrits qui se trouvaient à Paris. Il a travaillé ainsi, pendant une dizaine d'années, sur les manuscrits des

Septante pour l'anglais Holmes. Pour Burgess, grand vicaire de l'évêque de Durham, un des plus célèbres hellénistes d'Angleterre, il a collationné, vers 1792, les manuscrits de la Poétique d'Aristote. Le grand problème était pour lui qu'ils lui fussent prêtés à domicile. Beaucoup de ses lettres, qui sollicitent ces prêts, sont adressées ou aux conservateurs eux-mêmes ou aux amis qui servaient d'intermédiaires.

tions, émane d'un gouvernement qui vous accueille et d'un ministre qui est votre bienfaiteur? Comment se dérober et faire entendre que l'honneur qu'on vous fait vous touche moins que les inconvénients que l'on pressent? Coray ne pouvait faire autrement que d'accepter.

On devine qu'il passa là-dessus quelques mois difficiles à tourner et à retourner cette situation dans son esprit. Finalement contre l'avis de ses collègues, il prit sur lui d'écrire à Chaptal pour lui exposer son embarras. La lettre vaut d'être citée; elle exprime assez ouvertement que Coray, plutôt que la pension qu'il est obligé de solliciter, préférerait être déchargé de la tâche ennuyeuse qu'on lui a confiée.

*Au citoyen Chaptal ministre, 17 Fructidor an X (5 août 1802)<sup>23</sup>.*

*Lorsque vous nous avez chargés de la traduction de Strabon, il m'était impossible, ainsi qu'à mes estimables collaborateurs, de prévoir et calculer le temps qu'exigeait un pareil travail. L'expérience nous prouve que c'est un travail extrêmement long et pénible. Ce ne sont certainement ni la peine ni la longueur qui m'effrayent; car j'ai plus de courage que de forces, et je suis d'ailleurs soutenu dans ce travail par des collaborateurs très habiles, et surtout par l'ambition de servir le gouvernement d'une nation que je respecte infiniment.*

*Mais, Citoyen ministre, si je continue à travailler sur Strabon, il faudra de toute nécessité que je renonce à mes travaux habituels, qui étoient cependant l'unique ressource que j'avais pour subsister. J'ai depuis quelques mois sollicité plusieurs fois mes collaborateurs pour que nous vous fissions collectivement part de la nature de ce travail. Ils ne l'ont pas voulu, malgré l'amitié dont ils m'honorent, et quoiqu'ils soient persuadés qu'il m'est impossible de concourir plus longtemps à cette traduction sans me mettre dans la plus grande gêne. Leur refus vient d'une délicatesse bien facile à deviner, et il ne m'appartient pas de développer leurs motifs. Je n'ai pas moins de délicatesse qu'eux; et je n'aurois pas osé vous écrire, si mes facultés me permettoient de me livrer à ce travail sans aucune rétribution. Il y a même plus: si vous me permettez d'opter entre une rétribution pour le continuer, et la liberté d'y renoncer, je ne balancerois point à prendre ce dernier parti; car rien n'auroit pu me déterminer à me charger de ce travail, si j'avois prévu que je serois obligé de vous adresser une pareille demande. Mais, après six mois de délibération et de perplexités, j'ai cru que garder plus longtemps le silence, ce seroit m'exposer à vous manquer, à me manquer à moi-même.*

*Ainsi, Citoyen ministre, j'ose vous protester (et je vous prie de me croire) que je ne demande ni ne sollicite rien. Je prends seulement la liberté de vous annoncer que la traduction de Strabon est un travail extrêmement long et pénible pour que je puisse m'en occuper exclusivement à mes autres travaux.*

23. (A), p. 335.



*Voulez-vous me permettre de reprendre ces derniers, et de ne donner à Strabon que les moments de mon loisir? Voulez-vous vous contenter du peu que j'ai déjà fait et me dispenser du reste? Je ferai tout ce que vous jugerez à propos de m'ordonner. Salut et respect. Coray.*

La réponse du ministre se fit attendre quelque peu. Le 28 octobre, elle n'était pas encore parvenue à Coray et ce silence inquiétait ses collaborateurs. Pour sa part, il nourrissait secrètement l'espoir que sa lettre aurait déplu et incité Chaptal à le remplacer: "Du ministre encore pas un mot, pas un écho; nous ne savons qu'en penser, moi et mes amis, surtout mes collaborateurs qui regardent ce silence comme un présage de mauvais augure. Ah! si leur supposition était exacte! pour que je sois libéré de ce joug qui me pèse de plus en plus"<sup>24</sup>. Sur ce point son espoir fut déçu. Le ministre ayant parfaitement compris les raisons de Coray, au lieu de le remplacer, lui fit attribuer un traitement de 3000 francs annuels payables par mois. Pour apprécier ce geste, il est bon de savoir qu'un professeur du Collège de France gagnait vers cette époque 6000 francs par an<sup>25</sup>. Mis dans l'impossibilité de refuser, Coray comprit qu'il était désormais rivé à la tâche qu'il avait plu à d'autres de lui assigner. Il ne put faire autrement que de se soumettre, mais, en toutes occasions, les premières années du moins, ses lettres expriment le déplaisir que lui inspire ce travail imposé. Il déplore le temps qu'il lui consacre; il n'a pas de mot assez fort pour dire son dégoût et son exaspération; volontiers il compare son sort à celui des bagnards, des galériens. Qu'on en juge: Lettre du 27 novembre 1802 à Alexandros Vasileiou: «*Ἐμβῆκα καὶ πάλιν εἰς τὸ κάτεργον τοῦ Στράβωνος* (je suis de nouveau entré dans le baigne de Strabon)<sup>26</sup>; lettre du 27 mars 1804, au même: "A gauche (de ma table), j'ai les épreuves de Strabon dont je m'acquitte comme d'un devoir inéluctable puisque je suis payé pour cela, mais avec un déplaisir qui va souvent jusqu'à la nausée; il est impossible de dire ce que me fait souffrir ce travail de Strabon"<sup>27</sup>; lettre du 21 août 1805, au même: "A ces ennuis ajoutez-en d'autres nouveaux imputables à Strabon, dont je ne t'ai encore rien dit et tu comprendras dans quelle situation

24. (B), II, p. 345: lettre du 28 octobre 1802 à Alexandros Vasileiou,

25. (A), p. 350.

26. (B), II, p. 350.

27. *Ibid.*, p. 454.

douloureuse je me trouve”<sup>28</sup>; lettre du 10 décembre 1807, au même: (après la publication du tome premier, il avait espéré être remplacé pour la traduction; il déplore que la pension annuelle qu’il reçoit maintenant l’ait enchaîné indissolublement au travail ou plutôt aux travaux forcés du Strabon) «Μ’ ἐδέσμευσεν ἀδιαλύτως εἰς τὸ ἔργον ἧ μᾶλλον εἰπεῖν κάτεργον τοῦ Στραβωνος»<sup>29</sup>.

Cette répugnance ne trouve pas son explication dans les seules raisons de principe que nous avons vues. Elle tenait aussi au fait que Coray considérait qu’il avait mieux à faire de son temps. Son engagement dans l’équipe chargée de publier la Géographie de Strabon se situe dans une période où la politique orientale de Bonaparte lui donnait de grands espoirs pour la libération de sa patrie; elle prend place entre l’appel à ses compatriotes pendant l’expédition d’Egypte pour les inviter à “servir les Français avec empressement” (“la liberté de l’Egypte signifie le salut de la Grèce toute entière”)<sup>30</sup> et le Mémoire sur l’état actuel de la civilisation dans la Grèce, terminé au début de décembre 1802 et lu quelques semaines plus tard à la Société des Observateurs de l’homme<sup>31</sup>. Sans doute momentanément cette politique avait enregistré de sérieux échecs, en Egypte comme dans les îles Ioniennes, mais devant une Europe traversée par de si grands ébranlements l’espoir de la libération des Grecs ne paraissait ni utopique, ni lointain. Préparer les Français à la vouloir<sup>32</sup> était considéré par Coray comme le plus urgent des devoirs; simultanément, pour élever la culture nationale de ses concitoyens, il voulait mettre à leur disposition pour un prix modique des textes de la littérature grecque classique aussi bien établis que possible et annotés en grec; ce serait la Bibliothèque Hellénique<sup>33</sup>. Dans la

28. *Ibid.*, p. 647.

29. *Ibid.*, p. 743.

30. Voir E. Rodocanachi, *Bonaparte et les Iles Ioniennes (1797-1816)*, Paris, 1899, p. 10 à 79. C’est l’époque où K. Stamatis, agent de la République française à Civita-Vecchia, note, à la date du 13 Fructidor an 9 (31 août 1801): “Tous les Grecs font des vœux ardents pour la vie du général Bonaparte; ils le regar-

dent comme un homme descendu du ciel pour les délivrer de la servitude” (C. Koumarianou, *Νέα στοιχεία για τὸν Κ. Σταμάτη*, «Ὁ Ἑραριστής», t. I, Athènes, 1963, p. 13 à 22).

31. Voir (A), p. 451.

32. C’était l’objectif qu’il se proposait en diffusant son Mémoire.

33. Voir *Πρόδρομος Ἑλληνικῆς Βιβλιοθήκης*, Paris, 1805, et spécialement, p. ε’-θ’ de la Προκήρυξις.

perspective de ces grands projets le Strabon français ne pouvait être senti que comme une gêne et une regrettable perte de temps.

De plus il s'agissait d'une traduction, un genre que Coray n'aimait pas et qui exigeait de lui un gros effort dans la mesure où le français, malgré la connaissance admirable qu'il en avait, restait pour lui une langue étrangère<sup>34</sup>. Il a exprimé à diverses reprises ses sentiments sur ce point. Jusqu'à la fin de sa vie il est resté conscient des difficultés de notre langue et assez modeste — s'exagérant même ses propres insuffisances — pour demander à ses amis parisiens de relire ce qu'il écrivait en français, quand il s'agissait d'un texte important, et de corriger les fautes qu'il avait pu laisser passer<sup>35</sup>.

A ces difficultés venaient s'ajouter celles qui étaient inhérentes aux caractères de l'œuvre, à son texte et à son contenu. Coray n'a jamais dissimulé qu'il considérait l'un et l'autre comme

34. Cf. (A), p. 226: "Quant à la traduction que vous me proposez, il me serait, mon cher ami, impossible de l'accepter pour plus d'une raison... Je connais passablement le grec; mais je ne connais pas assez le français, ni n'ai assez de santé pour traduire un des auteurs les plus difficiles de l'antiquité. Et quoique je sois sûr d'avance de trouver dans vous un correcteur charitable de mes solécismes français, je tâcherai cependant d'user de votre complaisance avec discrétion, et pour les occasions seulement où il m'est impossible de faire autrement. Si je suis destiné à souffrir, j'aime mieux encore ma maudite collation des Septante..." (lettre du début décembre 1795 au citoyen la Rochette). Les mêmes idées reparaisent dans la lettre suivante du même recueil, (A), p. 228; on peut en rapprocher les réflexions que lui inspire l'expérience de la traduction qu'il fait, à quelque temps de là,

avec Strabon: "Et puis songe qu'il s'agit d'une traduction, un genre qui égare le plus attentif et le pousse dans des idiotismes de la langue dont il fait la traduction. Je tombe sur ce genre d'erreur, tous les jours, chez moi, quand je révise la traduction de Strabon. Toutes les dix bévues que je commets dans la traduction du texte, j'en découvre à peine une seule dans les notes. Pourquoi celà? parce que dans la traduction du texte, je suis fidèlement l'auteur, et cette fidélité insensiblement me jette dans des hellénismes habillés de mots français. Dans les notes au contraire je ne suis que moi-même et je ne tombe pas dans ces hellénismes que l'usage prolongé de la langue a en quelque sorte amalgamés à ma cervelle" (lettre à Alexandros Vasileiou du 9 janvier 1805, (B), II, p. 150).

35. Voir par exemple la lettre à Barbié du Bocage du 16 janvier 1816, (A), p. 407.

pleins d'embûches; il s'en plaint fréquemment. Entre la lettre du 5 août 1802 au citoyen Chaptal ministre, citée plus haut, et celle du 10 décembre 1807 à Alexandros Vasileiou, où il parle des tentatives qu'il a faites, en vain, pour se retirer «διὰ τὴν δυσκολίαν τοῦ ἔργου», la lettre au même du 22 septembre 1804<sup>36</sup> est des plus explicites: «A cette heure ma tête est vide et en quelque sorte hébétée. C'est ce qui m'arrive toutes les fois que je rencontre des mots difficiles à comprendre dans Strabon. Toute cette matinée (12 septembre) je l'ai dépensée à un seul mot, et après tant d'efforts je me demande encore si je l'ai compris. La seule chose qui me console c'est que 6 ou 7 interprètes avant moi ne l'ont pas compris davantage». Mais déjà, le 27 mars précédent<sup>37</sup>, il confiait au même ami: «Il m'est impossible de te raconter tout ce que me fait souffrir ce travail sur Strabon».

Peu à peu cependant, après la publication du premier volume (1805) et surtout du second (1809), ces plaintes cessent. Coray se résigne; son existence s'organise autour de cette tâche qui doit l'occuper, il a tout lieu de le craindre, jusqu'à la fin de ses jours, étant donnée la lenteur avec laquelle elle progresse<sup>38</sup>. Elle le libère du moins des autres corvées auxquelles il était contraint jusque là pour vivre. Finies les collations rémunérées qui lui pesaient tant<sup>39</sup>! En 1806, après une présentation solennelle du pre-

36. (B), II, p. 519.

37. (B), II, p. 454.

38. (B), II, p. 743.

39. Les lettres de Coray, aussi longtemps qu'il fut obligé de recourir aux collations rémunérées pour vivre, sont pleines de l'exaspération que ce genre de travail lui inspire. Il le déteste, dit-il, ἔμῳς Ἀἰδῶο πύλλῃσι (lettre du 16 janvier 1796 à Chardon de la Rochette, (A), p. 234). «Ce travail de collations, mon ami, me tue, et je ne le supporte que comme un moindre mal que celui de retourner chez les Turcs» (au même 1791), (A), p. 15). Dans une lettre au même du 28 novembre 1795, (A), p. 224, il évoque ce

«maudit et mille fois maudit travail des Septante... C'est en frémissant, mon ami, que je me décide à recommencer cet abominable travail qui finira par me tuer». A Laporte du Theil il confesse: «Le moindre de mes maux est le supplice d'être sans cesse détourné de mes études favorites par la collation des manuscrits, et quels manuscrits, bon Dieu! Tous les matins, au sortir de cet horrible travail de Sisyphe, je sens toutes les facultés de mon âme tellement abattues, que j'ai l'air d'un innocent» (28 janvier 1798, (A), p. 316). Enfin, le 13 mai 1800, dans une lettre au même correspondant, il précisait: «Si la collation

mier tome sorti des presses à l'Empereur juste avant son départ pour la campagne d'Austerlitz<sup>40</sup>, la pension annuelle de 3000 fr. a été convertie en une rente viagère de 2000. Les deux auraient pu, semble-t-il, se cumuler, si un excès de scrupule, ou une prudence intempestive de Coray, qu'il devait ensuite regretter<sup>41</sup>, ne l'avait poussé à refuser l'une des deux. Cette fois encore, il a cru bon d'agir ainsi pour préserver sa liberté. Il craignait, s'il recevait une rétribution trop importante, d'avoir à consacrer tout son temps à Strabon. La lenteur avec laquelle se réalisait le projet du gouvernement avait l'avantage de lui laisser quelques loisirs. Il avait le sentiment qu'en acceptant une pension trop importante il prendrait l'engagement tacite de consacrer à Strabon tous ses instants et toutes ses forces<sup>42</sup>. Il lui suffisait d'avoir un minimum pour vivre. En fait la pension viagère que lui avait octroyée Napoléon lui fut versée jusqu'à la fin de ses jours; l'inquiétude que fit naître chez lui à cet égard la chute de l'Empire fut de courte durée<sup>43</sup>, le régime issu de la Restauration lui maintint les avantages pécuniaires concédés par son prédécesseur de même qu'il continua de financer l'impression en cours<sup>44</sup>.

La traduction de Strabon ne procura pas seulement à Coray des avantages matériels; il ne tarda pas à s'intéresser au contenu même de l'ouvrage; mais il fallait en même temps travailler en équipe. Dans celle qui avait été constituée, Gosselin était chargé des questions de géographie proprement dite; il ne devait intervenir que pour les notes et les éclaircissements qui accompagnaient le texte. Entre Laporte du Theil et Coray la répartition des tâches

de ce dernier (Hippocrate) est assommante, celle des Septante est un vrai purgatoire auquel mon sort me condamne", (A), p. 329.

40. Voir la lettre à Alexandros Vasileiou du 10 décembre 1807; (B), II, p. 741). Pour la présentation du tome II à l'Empereur et l'accoutrement comique de Coray, voir la lettre du 4 janvier 1810; (B), III, p. 72).

41. Lettre au même du 19 décembre 1807; (B), II, p. 764.

42. Sur toute cette question, voir

la lettre précédente et celle du 4 janvier 1810; (B), III, p. 72.

43. (B), III, p. 434.

44. Sur la répartition de l'édition entre les dons gratuits et la vente publique, voir la lettre du 10 février 1812 à Jacobos Rotas [(B), IV, p. 13] et celle du 10 juillet 1816, à Alexandros Vasileiou [(B), III, p. 545]. Chacun des auteurs recevait gratuitement 26 exemplaires de chaque tome, dont un sur papier de luxe.

ne fut pas d'emblée très claire. Il semble qu'ils aient tenté de travailler de concert pour les deux premiers livres de la Géographie qui abordent, dans des Prolégomènes, les questions de géographie générale. Une note qu'on peut lire au tome V, p. 149, indique que les 3 premiers livres ont été traduits en commun par Laporte du Theil et Coray. Pourtant, dans la préface du texte grec paru dans la Bibliothèque Hellénique (tome IX), Coray s'attribue en totalité la traduction du livre III et déclare n'avoir collaboré aux livres I et II que pour de petites conjectures et corrections<sup>45</sup>. Cette précision est certainement exacte, si Coray par excès de modestie ne minimise pas le rôle qu'il a joué pour les livres I et II. C'est, semble-t-il, à cette première phase de ce travail collectif, alors que les domaines de l'un et de l'autre n'étaient pas clairement différenciés, qu'il faut attribuer les paroles de mauvaise humeur qu'on relève dans la correspondance de Coray au sujet de son collaborateur; "Hier encore je l'avais ici et j'ai sué sang et eau pour arriver à le persuader de supprimer une note enfantine au mot ἐθελωζωφεῖν du texte, comme si on avait besoin d'une note et d'une explication à l'aide de parallèles pour ce mot et beaucoup d'autres mots composés de ce genre dont il existe dans la langue grecque un nombre considérable. Je te dis cela comme à un ami; je ne veux pas que ce soit connu des tiers" (Lettre du 28 octobre 1802 à Alexandros Vasileiou)<sup>46</sup>. Même note un peu plus tard: "Ce ne sont pas les difficultés que je rencontre personnellement dans Strabon qui me gênent seules; il faut y ajouter celles de mon collaborateur qui (Dieu le garde!) s'embarrasse souvent de choses qui sont claires pour tout le monde" (Lettre au même du 21 septembre 1804)<sup>47</sup>.

Ce serait sans doute demander un peu trop à ces textes que d'y reconnaître deux types d'esprit différents dont la comparaison n'est pas forcément favorable à Coray. En réalité nous sommes ici devant des conflits, somme toute, mineurs, inévitables dans toute collaboration, tout au plus révélateurs des difficultés de tous ordres que ces érudits rencontraient dans Strabon. Mais la nécessité de concilier les points de vue alourdissant encore l'entre-

45. *Prolégomènes*, p. πς'.

46. Lettre à Alexandros Vasileiou du 28 octobre 1802, (B), II, p. 345.

47. Lettre au même du 22 septembre 1804, (B), II, p. 519.

prise conduisit à préférer une séparation nette des tâches. Bientôt chacun eut son domaine propre et prit la responsabilité d'une partie déterminée du texte. Aussi, en dehors du tome I où la traduction des trois premiers livres est présentée comme le produit d'un effort collectif de Laporte du Theil et de Coray, dans les tomes suivants, les parties traduites par chacun d'eux, avec les notes correspondantes qui leur sont dues, sont indiquées nettement. En bas de page les notes ajoutées par Gosselin sont marquées d'un (G). Ainsi savons-nous que sur les 17 livres de la Géographie, Coray en traduisit 8: les livres III, IV, VII, VIII, XII, XIII, XIV, XV; Laporte du Theil 7: les livres I, II, V, VI, IX, X, XI. Ce dernier étant mort en 1815 alors que paraissait la première partie du tome IV, Letronne, qui s'intéressait déjà à l'Égypte<sup>48</sup>, parut tout désigné pour le remplacer pour les livres XVI et XVII qui traitent de cette région et de l'Afrique du nord.

Parmi les raisons qui firent trouver à Coray moins ingrate la tâche qui lui avait été confiée, il faut certainement mentionner le fait qu'il eut à s'occuper principalement de pays sur lesquels il pouvait avoir quelque information directe et qui lui étaient chers, puisque les livres VII, VIII, XII, XIII et XIV traitent de la Grèce d'Europe et d'Asie. De l'intérêt qu'il prit à l'ouvrage de Strabon nous avons un bon exemple dans une lettre du 20 octobre 1809<sup>49</sup>. C'est le moment où il s'attaque au livre VII de Strabon; il y rencontre ce que dit ce dernier de la situation linguistique de l'Épire; il la relie à celle qui existe de son temps dans cette partie de l'Hellade: n'y voit-on pas la population se partager, suivant ses clivages sociologiques, entre deux langues, le grec et l'albanais? Il compare cette situation à celle qu'il a connue dans la région de Montpellier avec le français et le patois languedocien ou provençal. Il demande à son ami s'il confirme cette analyse et le prie de lui envoyer une liste de mots albanais usuels. On voit ainsi Coray, fidèle à la tradition des humanistes du XVII<sup>e</sup> siècle, chercher dans les textes anciens un point d'appui pour une réflexion sur le présent. On devine que Strabon, non seule-

48. Letronne (1787-1848), membre de l'Institut depuis 1816, ne devait faire paraître qu'un peu plus tard ses premiers travaux sur l'Égy-

pte: Recherches pour servir à l'histoire, de l'Égypte (1823), qui furent suivis de beaucoup d'autres.

49. (B), III, p. 69.

ment ne l'éloigne pas des réalités grecques, mais lui fournit sans doute des arguments pour l'action politique qu'il a entreprise<sup>50</sup>.

Mais voici qui fut d'un profit plus positif encore. Quand ils se virent chargés de faire la traduction de la Géographie de Strabon, Coray et ses collaborateurs comprirent rapidement — s'ils ne le savaient d'avance, ce qui est probable — que leur tâche ne pouvait consister seulement à prendre le texte déjà édité et à le transposer du grec en français. Il restait une foule de passages mal établis à corriger. Une traduction sérieuse supposait une révision complète du texte comme pour une nouvelle édition. Écoutez Coray dresser lui-même le bilan de cette expérience: "Autre chose est de lire un écrivain, autre chose de le traduire. Le lecteur se contente souvent d'une compréhension approximative de l'écrivain. Les fautes du texte ne stimulent son attention que lorsque la continuité du sens est rompue entre ce qui précède et ce qui suit. Le traducteur au contraire est forcé de relier chaque phrase et chaque mot pour trouver son équivalent dans la langue étrangère et une telle nécessité devient d'une certaine façon le test de la leçon bonne ou mauvaise. Lorsque le texte n'est pas fautif, la traduction n'est pas très difficile; inversement l'impossibilité de traduire fait naître sur le champ le soupçon que le texte est corrompu"<sup>51</sup>.

Ainsi la traduction de Strabon supposant que fussent surmontées toutes les difficultés du texte, Coray dut se rendre compte assez vite que les éléments d'une nouvelle édition se trouvaient réunis. Or il travaillait au même moment à sa collection d'auteurs grecs. Strabon allait tout naturellement et sans gros effort supplémentaire y prendre place. Ce furent les tomes 9, 10, 11, et 12 de la Bibliothèque Hellénique.

Tout permet de penser que lorsque cet aspect des choses apparut à Coray, il se réconcilia davantage encore avec Strabon

50. Le mot humanisme, pris au sens étroit comme au sens large, est celui qui caractérise le mieux la position de Coray face au monde de son temps. C. Th. Dimaras l'a excellemment montré dans le chapitre qu'il consacre à cet auteur dans son

*Histoire de la littérature néo-hellénique*, Institut français d'Athènes, 1965, p. 216-226; ces pages constituent la meilleure initiation à l'étude de Coray.

51. *Prolégomènes*, p. ζη'.



et considéra comme moins fastidieux l'effort qu'il faisait pour le traduire. Ainsi le Strabon français prépara le Strabon hellénique du moins pour les 11 premiers livres car pour les derniers les rapports entre les deux sont, comme on va le voir, plus compliqués.

Laporte du Theil mourut en Mai 1815, n'ayant vu publiée, en 1814, que la première partie du tome IV, celle dont il avait la responsabilité et qui allait jusqu'au livre XI. Le tome I de l'édition grecque de Strabon parut après sa mort, en 1815, il contenait les livres I à IV. La deuxième partie du tome IV du Strabon français, dont Coray était chargé, parut en 1816 seulement; il fut suivi des tomes II et III du Strabon hellénique qui parurent tous deux la même année 1817; ils contenaient la totalité de la fin du texte de Strabon. Un quatrième tome était réservé pour les notes et l'index.

A la mort de Laporte du Theil on pouvait espérer qu'il laissait dans ses papiers un état assez avancé de la traduction des livres XVI et XVII dont il était chargé<sup>52</sup>. En réalité on ne trouva aucune trace de traduction, mais seulement des notes pour l'éclaircissement de ces livres<sup>53</sup>. Letronne eut donc à peu près tout à faire, mais il put utiliser pour le livre XVII le Strabon hellénique qui avait alors pris une petite avance sur la traduction. Le nouveau collaborateur rend hommage à Coray en ces termes: "Au nombre des secours qui m'ont été le plus utiles, je dois mettre le III<sup>e</sup> volume de l'édition grecque in 8<sup>o</sup> de M. Coray, lequel contient les livres XIV, XV, XVI et XVII. Il n'a paru qu'après que ma traduction et mes notes du XVI<sup>e</sup> livre étaient déjà imprimées: ainsi je n'ai pu profiter que pour le livre XVII des excellentes corrections que ce profond et ingénieux critique a faites de plusieurs passages altérés"<sup>54</sup>.

En résumé, pour les 11 premiers livres le Strabon hellénique donne le texte qui a été adopté pour la traduction française; il est arrivé toutefois que ce texte, soumis par Coray à un nouvel examen, ait été amendé<sup>55</sup>. Les livres XII à XV ont été préparés

52. C'est encore l'espoir que formule Coray dans les *Prolégomènes* parus en 1815; voir p. πζ'.

53. Voir, au tome V de la traduction française, la note de la page 149.

54. *Ibid.*

55. Voir la lettre de Coray à Barbié du Bocage du 1<sup>er</sup> mars 1815 [(A), p. 399] et les *Prolégomènes*, p. πζ'.

par Coray simultanément pour la traduction et pour l'édition et se correspondent. Le livre XVI a été établi par Coray et traduit par Letronne indépendamment l'un de l'autre et ne se correspondent donc pas forcément. Enfin le livre XVII suit, sauf de rares corrections et conjectures introduites par Letronne, le texte de Coray.

En 1819, paraissaient simultanément le tome V et dernier de la traduction de Strabon et le tome IV et dernier de l'édition du texte dans la Bibliothèque Hellénique, donnant les notes et l'index. Coray avait alors 72 ans; il souffrait de maux divers; dans les derniers mois, se croyant menacé d'une mort prochaine, il prenait toutes sortes de dispositions pour qu'en cas de défaillance de sa part, son œuvre fût conduite à son terme. Finalement il pouvait la voir achevée. On peut supposer qu'il en éprouva un grand soulagement, mais qu'il en conçut aussi une immense satisfaction. Le projet auquel il avait dû bon gré mal gré apporter sa contribution, près de 20 ans auparavant, avait fini par lui tenir tellement à cœur qu'il avait travaillé passionnément à le réaliser malgré l'âge et les maladies; mieux, il l'avait conduit à son développement logique en lui surajoutant l'édition du texte. Il pouvait légitimement estimer que, s'il restait encore beaucoup à faire autour de Strabon pour de futurs chercheurs<sup>56</sup>, son œuvre personnelle marquerait une étape importante dans la mise au point du texte.

De fait ces deux publications ont, de son vivant, encore ajouté à sa réputation de philologue, déjà grande. Mais elles suscitèrent aussi des critiques qui n'étaient pas toutes sans fondement. Dans l'article paru en 1826 dans la Biographie Universelle de Michaud, que nous avons utilisé plus haut, Malte-Brun<sup>57</sup> consacrait quelques lignes au Strabon français: tout en déplorant que n'aient pas encore paru l'introduction et la totalité des éclaircissements, il jugeait la traduction française comme "un travail très utile, très laborieux et très méritoire dans son ensemble",

56. *Prolégomènes*, p. ξξ' et p. πθ'.

57. On sait que Coray le détestait cordialement, le désignant dans ses lettres du nom de Thersite (ainsi (B), III, p. 148), le "maudit Danois"

(*ibid.*, p. 725 et 727), pour des raisons qui avaient peu de chose à voir, semble-t-il, avec la philologie, "le plus abominable des ennemis de la Grèce" (*ibid.*, p. 214).

regrettait l'adoption "d'un système de traduction qui, en excluant l'élégance, visait à une exactitude qu'elle n'atteignait pas toujours", et que "M. du Theil et Coray n'aient pas mieux connu les travaux allemands sur l'histoire morale des peuples et celle des langues afin de mettre plus de critique dans leurs notes sur ces deux objets". Comme on peut le voir, ses éloges étaient pour le moins mitigés, mais il ne formulait pas la moindre réserve sur le travail proprement philologique de Coray, sans doute parce qu'il ne se sentait pas de taille à porter sur lui un jugement critique.

Quelques décennies plus tard, J. D. Guigniaut<sup>58</sup>, qui était plus à même de le faire, et qui connaissait les travaux de Kramer (1844), écrivait ceci: "Coray... revit à fond le texte (de Strabon) encore si défectueux, et le corrigea avec une liberté de critique et une liberté de goût un peu arbitraires"; jugement qui est juste plutôt que sévère et qui attire l'attention sur l'esprit et les méthodes de Coray philologue.

En effet les principes qui guident Coray ne laissent pas, au premier abord, de surprendre quelque peu les modernes. On pourrait dire que, pour redresser un texte défectueux, il attend plus de ses conjectures que des leçons des manuscrits, si cette formule ne schématisait pas un peu trop sa pensée. La vérité est pourtant qu'il n'a pas, semble-t-il, comme premier souci de s'appuyer sur des collations aussi exhaustives et exactes que possible. On peut relever sur ce point une série de déclarations et des faits convergents: "Beaucoup d'éditeurs, dit-il, consultent des copies manuscrites d'un texte, mais fort peu en retirent autant de fruit qu'ils l'espéraient"<sup>59</sup>.

Dans la proclamation inaugurale de la Bibliothèque Hellénique il promet des textes dont la mise au point sera aussi bonne que possible grâce "à la collation des éditions précédentes, et, toutes les fois que le besoin s'en fera sentir, des manuscrits, et aussi grâce aux conjectures et corrections les plus évidentes de

58. Guigniaut (Joseph-Daniel) (1794-1876) est un universitaire français, helléniste et archéologue; il fut directeur de l'École Normale Supérieure de 1830 à 1835, puis

professeur au Collège de France (1854), membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1837.

59. *Prolégomènes*, p. ξθ'.

lui-même ou des autres". (L'ordre des opérations envisagées et la précision restrictive qui accompagne l'utilisation des manuscrits sont tout à fait significatifs).

Effectivement, pour le Strabon français et hellénique il n'a utilisé de façon systématique, et par consultation directe, que le Par. gr. 1393, c'est-à-dire le manuscrit entré le plus récemment à la Bibliothèque Nationale et déjà utilisé par Bréquigny<sup>60</sup>. "Les éditeurs qui m'ont précédé ont collationné la plupart des manuscrits conservés de Strabon, qui ne sont pas peu nombreux; seule la bibliothèque de Paris en possède 6. Un seul d'entre eux, celui qui porte le numéro 1393, déjà collationné par d'autres, a été utilisé pour la traduction française et est utilisé pour la présente édition. En ce qui concerne les leçons différentes des autres manuscrits, je me suis contenté de les connaître par les dernières éditions des autres".

Coray ne pouvait cependant ignorer tout ce qui peut se glisser d'erreurs dans ce travail ingrat des collations, toujours trop hâtif surtout quand il est exécuté pour un tiers et contre rémunération. Il l'a assez pratiqué lui-même pour savoir quel dégoût il inspire, et par conséquent, comment, même à l'insu de celui qui l'exécute, il peut rester imparfait. Ayant eu l'occasion de vérifier les collations dont fait état Kramer dans son édition du livre VIII de Strabon, j'ai relevé des erreurs presque à chaque page; erreurs, il est vrai, sans conséquences graves, mais qui auraient pu entraîner à des bévues un philologue moins averti, peu satisfaisantes de toutes façons pour un esprit rigoureux. Tout est dit sur ce point et par Coray lui-même: «Parmi les raisons qui font que le recours à de nouveaux manuscrits est peu fructueux il y a», dit-il, "la nécessité dans laquelle se trouve continuellement l'éditeur de faire confiance aux autres pour la collation d'un manuscrit, étant donné qu'il ne peut lui-même se déplacer dans les villes et les bibliothèques où se trouvent les manuscrits. Celui qui effectue contre un salaire la collation d'un manuscrit, fût-il du petit nombre de ceux qui préfèrent au gain de ce salaire l'honneur que l'on acquiert à s'acquitter exactement de son devoir, celui-là ne peut donner au manuscrit d'un ancien écrivain qu'il

60. *Ibid.*, p. 52'.

a peu étudié ou même dont il prend connaissance pour la première fois, toute l'attention que l'éditeur lui-même est forcé de lui accorder. Si celui-ci, dans sa lecture, est exposé à faire des confusions ou à laisser passer un mot ou une phrase, que ceux qui l'ont précédé ont laissé passer eux aussi, combien plus exposé à de telles inattentions doit être celui qui collationne pour une autre! [...]. Dès l'instant qu'eux-mêmes, ou ceux qui effectuent les collations pour eux, ont achevé leur collation, ils remettent le manuscrit à l'endroit où ils l'ont emprunté et n'ont plus le moyen de l'examiner à nouveau. Pourtant nul n'ignore parmi les éditeurs que beaucoup de mots, de phrases et de constructions de mots ou de phrases qu'il a jugés au début indifférents ne lui paraissent plus tels quand il lit les épreuves du typographe. A ce stade, il considérerait comme une grande chance de pouvoir consulter de nouveau cette partie du manuscrit sur laquelle il a des doutes, mais n'ont une telle chance que ceux qui détiennent le manuscrit ou ceux qui résident dans la ville où s'est faite la collation, jusqu'à ce que soit terminée l'impression de l'édition<sup>61</sup>».

Textes très révélateurs d'un philologue de cette époque où n'existaient aucun des moyens photographiques de reproduction des manuscrits, ni les facilités d'accès aux bibliothèques dont nous jouissons aujourd'hui. Nul ne contestera qu'il ait fallu dans bien des cas s'incliner devant ces impossibilités et s'y adapter. Mais, dira-t-on, et les manuscrits de Paris? Comment se fait-il que Coray les ait si peu utilisés pour Strabon?

Laporte du Theil avait, sur ce point, de toute évidence une position assez différente de la sienne. Il consulte systématiquement non seulement le 1393, mais aussi le 1394 et le 1408. Enfin c'est lui qui a découvert l'importance du 1397 dans la tradition du texte — importance qu'il a eu d'ailleurs tendance à exagérer. Aussi est-il allé jusqu'à donner, pour le livre IX, dans un ouvrage qui ne devait contenir qu'une traduction, la transcription diplomatique des folios correspondant à ce livre qui sont, dans ce manuscrit, gravement mutilés par des rongeurs et qui furent réparés avec des morceaux de parchemin collés, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>. Le

61. *Ibid.*, p. 5'.

62. L'idée que toutes les lacunes des manuscrits de Strabon dérivent

d'un seul manuscrit plus ancien gravement détérioré avait été lancée par Siebenkees dans son édition

même travail de lecture minutieuse s'imposait pour le livre VIII, qui est sensiblement dans le même état. Or non seulement Coray, qui en avait la charge, n'a pas senti l'intérêt de cette collation difficile, mais il passe sous silence, dans son édition, la découverte faite par son collaborateur au sujet du Parisinus gr. 1397.

Il y a là un point faible que d'autres hellénistes français dénonçaient chez lui, de son vivant, à propos d'autres textes qu'il avait édités. Ainsi P. L. Courier, au sujet de son édition d'Isocrate, écrivait ceci à Akerblad, érudit suédois qui travaillait alors à Florence: «Croiriez-vous qu'il n'a pas seulement vu les manuscrits de Paris? Voilà un péché d'omission, dont je ne sais si le pape même le pourrait absoudre! Il s'en rapporte aux variantes de l'abbé Auger, qui s'en était aussi rapporté à quelque autre... D'après cela, je vous laisse à deviner ce que c'est que ce travail, robaccia. J'en suis fâché car je m'attendais que nous aurions par lui quelque chose de bon de ces manuscrits; mais il y faut renoncer, car qui diable s'en occupera, si Coray le néglige? C'est dommage: sur un texte si intéressant, il pouvait se faire grand honneur, et à nous grand plaisir»<sup>63</sup>.

Ainsi il s'agit bien d'un principe que Coray a appliqué pour son Strabon; il a construit son édition à partir d'un manuscrit unique et des collations qu'il trouvait dans les autres éditions. Ceci s'explique mieux en un temps où la place et l'importance relative de chaque manuscrit dans la tradition du texte étaient mal connues et où ceux-ci, comme nous venons de le voir, étaient parfois difficiles à consulter, mais expose, on s'en doute, à quelques mécomptes.

En compensation nous voyons Coray très soucieux de se procurer tous les travaux récents sur Strabon. Il a beaucoup utilisé l'édition de Leipzig due à Siebenkees-Tzschucke, qui lui

(préface du tome I). Laporte du Theil crut reconnaître, avec d'assez bonnes raisons pour cela, dans le Parisinus gr. 1397 le manuscrit incriminé. Par la suite cette thèse a été contestée, mais ledit manuscrit reste un des principaux pour l'établissement de texte de Strabon. Son importance avait été signalée sur la

page de garde par J. B. Lefebvre de Villebrune qui en avait collationé une grande partie pour l'édition anglaise de Falconer en 1778.

63. Lettre du 2 novembre 1808, (A), p. 341; voir, dans la réponse de son correspondant, ce que dit celui-ci pour la défense de Coray, (A), p. 344.

donnait notamment les variantes des manuscrits de Venise et du Vatican, puis, avec beaucoup moins de profit, celle de Falconer quand elle fut parvenue à Paris, ce qui ne fut pas avant le début mai 1811<sup>64</sup>. Il lit tout ce qui paraît sur Strabon, les traductions italienne (la dernière parue à Rome en 1792), allemande (celle de Penzel, 1775-1777), celle espagnole du livre III parue à Madrid en 1787 due au géographe du roi d'Espagne, Lopez<sup>65</sup>. Tous ces ouvrages, et bien d'autres, sont constamment cités en notes dans l'édition française.

Il y est aussi fréquemment fait allusion aux travaux de Bréquigny, ce qui ne laisse pas de surprendre pour les livres postérieurs au livre III, quand on sait que l'édition de ce savant ne va pas au delà. En réalité, Bréquigny, comme Malesherbes le lui avait demandé, avait préparé une traduction complète de la Géographie en français; mais cette traduction, qu'il devait juger imparfaite, ne fut jamais publiée<sup>66</sup>. Elle était restée dans ses papiers, qui, à sa mort (3 juillet 1795), passèrent à son ami et collaborateur Laporte du Theil. L'équipe qui, à partir de 1802, travailla sur Strabon l'eut à sa disposition; de là les fréquentes allusions à Bréquigny que l'on trouve dans les notes, sans qu'on nous en donne nulle part l'explication. Cette traduction, qui se présente sous la forme de trois grosses liasses de grand format reliées, est passée à la mort de Laporte du Theil dans les fonds de la Bibliothèque Nationale où elle est conservée sous les numéros 148 à 150 du fonds Bréquigny.

Telles sont les bases sur lesquelles se sont édifiées la traduction et l'édition de Strabon. Les innombrables difficultés du texte ont été pour Coray l'occasion de donner sa mesure. Il avait le sens inné du grec, des lectures immenses, une connaissance approfondie des textes. Tout le monde, de son vivant, lui a reconnu le génie de la conjecture pertinente, qui aux moindres frais dissipe l'obscurité d'une phrase ou résout une faute contre le grec.

64. Voir la traduction française, t. III (1812), p. 89, en note: le vendredi 11 mai 1811.

65. Cf. les notes des livres traduits par Coray et les *Prolégomènes* p. οθ' et π'.

66. Voir ce qu'en dit Coray, *Prolégomènes*, p. πζ', note 1; il ne précise pas qu'il s'en soit servi lorsqu'il prend continuellement position pour ou contre elle dans ses notes de la traduction française.

Ses aptitudes et son goût le portaient vers cet aspect du travail philologique. L'agilité de son intelligence et son admirable connaissance de la langue y faisaient merveille. Pourtant sans méconnaître ses dons, il n'ignorait pas que la réussite en ce domaine dépend souvent d'un rapprochement fortuit, d'une illumination de l'esprit à laquelle on ne commande pas totalement.

«La tâche de la critique est souvent, ou du moins assez souvent, un don du hasard plutôt qu'un produit du raisonnement» (lettre du 10 juillet 1816). «J'ai deux épreuves du Strabon hellénique à épilucher et à corriger, non seulement les fautes typographiques, mais beaucoup de fautes de texte que je n'ai pas eu encore la chance de deviner» (lettre du 13 juillet 1816)<sup>67</sup>.

Ces dernières lignes nous montrent de surcroît l'acharnement avec lequel il revenait jusqu'au bout sur les passages incomplètement élucidés à son gré. Ce fut un travailleur exigeant et obstiné, aimant la besogne bien faite.

Il reste que sa méthode l'exposait à redresser et à corriger un peu trop et à faire un Strabon à sa convenance; c'est ce que lui reproche la génération de Guigniaut. Sur ses traces, l'hypercritique aidant, Meineke prétendra supprimer comme interpolées des phrases entières de la Géographie.

Et si les contradictions, les incorrections et les erreurs étaient de Strabon lui-même? si nous étions devant une œuvre inachevée? La génération actuelle demande plus aux manuscrits qu'elle connaît mieux, et se résigne à corriger un peu moins les textes, à accepter un Strabon qui ne soit ni un savant ni un écrivain sans défaut. Ces postulats ne suppriment pas toutes les difficultés; nous avons aussi, encore que plus modérément sans doute, à user de corrections et de conjectures. Parmi celles que Coray a introduites dans son édition, beaucoup restent pour nous intéressantes. Il suffit de lire les apparats critiques actuels pour voir que du travail qu'il a fait sur le texte de Strabon beaucoup subsiste dans les éditions les plus récentes et constitue vraisemblablement une acquisition définitive.

*Raoul Baladié*

67. (B), p. 540 et 551.